

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06212 Numéro SIREN : 437 723 844 Nom ou dénomination : GENERALE DE TELEPHONE

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 9483

GENERALE DE TELEPHONE

Société Anonyme au capital de 37 962 376 euros
Siège social : 50 Avenue du Président Wilson – Bat. 134
La Plaine Saint Denis 93210
RCS 437 723 844 Bobigny

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf
Le 24 juin à 9h,

L'Assemblée Générale de la société s'est réunie au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire a été convoqué par lettre en date du 17 mai 2019.

(...)

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de -5 264 630 euros.

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels décide :

- d'affecter la perte d'un montant de 5 264 630 euros au poste "Report à nouveau".

Cette résolution est acceptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

(...)



Certifié conforme à l'original



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Générale de Téléphone S.A.

50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis

Ce rapport contient 36 pages

Référence : NP-192-120



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Générale de Téléphone S.A.

Siège social : 50 Avenue du Président Wilson - Bâtiment 134 - 93210 La Plaine Saint Denis
Capital social : € 37 962 376

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Générale de Téléphone S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de Téléphone S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

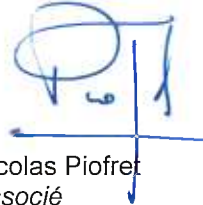
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Générale de Téléphone S.A.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 juin 2019

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Nicolas Piofret
Associé

SA **Générale de Téléphone.**

50, avenue du Président Wilson
93 210 LA PLAINE SAINT-DENIS

Comptes annuels au 31/12/2018

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 417 318	11 959 064	1 458 254	1 764 944
Fonds commercial	48 021 362	30 758 192	17 263 170	23 572 490
Autres immobilisations incorporelles	192 845		192 845	15 070
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	8 766		8 766	8 766
Constructions	306 761	143 484	163 277	31 034
Installations techniques, mat. et outillage	2 668 232	2 201 313	466 920	529 321
Autres immobilisations corporelles	44 122 324	23 429 875	20 692 449	17 014 845
Immobilisations en cours	1 749 302		1 749 302	654 902
Avances et acomptes				708
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 282 272	231 440	3 050 832	3 169 594
ACTIF IMMOBILISE	113 769 183	68 723 368	45 045 815	46 761 674
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	973 383	423 173	550 211	1 403 619
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	168		168	432
Marchandises	7 066 774	1 156 595	5 910 179	33 180 662
Avances, acomptes versés sur commandes	139 838		139 838	233 313
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	19 765 132	241 698	19 523 434	24 351 972
Autres créances	58 412 911	87 000	58 325 911	52 292 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 179 931		1 179 931	1 422 311
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	491 353		491 353	697 415
ACTIF CIRCULANT	88 029 490	1 908 465	86 121 025	113 581 964
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	201 798 673	70 631 834	131 166 839	160 343 638

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 962 376	37 962 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-5 384 139	-7 061 214
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 264 630	1 677 075
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	27 313 607	32 578 237
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 267 891	1 755 136
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 267 891	1 755 136
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78 482	81 469
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	4 853	4 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 544 630	76 071 706
Dettes fiscales et sociales	26 494 813	31 106 704
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 369 459	646 689
Autres dettes	2 487	18 074 892
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	90 618	23 952
DETTES	102 585 341	126 010 264
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	131 166 839	160 343 638

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	146 593 345		146 593 345	132 279 350
Production vendue de biens	1 408 311		1 408 311	1 977 845
Production vendue de services	130 715 487		130 715 487	126 437 639
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	278 717 143		278 717 143	260 694 834
Production stockée			-264	-6 148
Production immobilisée				1 543
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			3 189 405	3 096 040
Autres produits			28 891 547	93 164
PRODUITS D'EXPLOITATION			310 797 832	263 879 432
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			129 845 143	127 761 561
Variation de stock (marchandises)			-12 745	-8 538 339
Achats de matières premières et autres approvisionnements			771 718	1 258 119
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			162 860	62 145
Autres achats et charges externes			35 160 632	34 742 348
Impôts, taxes et versements assimilés			4 669 753	4 057 831
Salaires et traitements			62 457 917	54 256 602
Charges sociales			25 611 958	23 158 258
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 486 243	5 321 605
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 851 477	2 993 000
Dotations aux provisions				
Autres charges			31 156 078	4 502 319
CHARGES D'EXPLOITATION			298 161 036	249 575 450
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 636 797	14 303 983
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			56 473	181 259
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			56 473	181 247
Différences négatives de change				12
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-56 473	-181 259
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			12 580 324	14 122 723
PRODUITS EXCEPTIONNELS			4 526 095	14 066 774
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			186 770	1 245 488
Produits exceptionnels sur opérations en capital			302 125	2 409 936
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 037 200	10 411 350
CHARGES EXCEPTIONNELLES			21 257 618	26 012 422
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			9 771 488	8 466 120
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			111 101	1 493 800
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			11 375 028	16 052 502
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-16 731 522	-11 945 648
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			614 444	500 000
Impôts sur les bénéfices			498 988	
TOTAL DES PRODUITS			315 323 927	277 946 207
TOTAL DES CHARGES			320 588 558	276 269 132
BENEFICE OU PERTE			-5 264 630	1 677 075

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6	5.1. CAPITAUX PROPRES.....	19
1.1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ.....	6	5.2. ETAT DES PROVISIONS	19
1.2. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	6	5.2.1. <i>Provisions pour risques.....</i>	19
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8	5.2.2. <i>Provisions pour charges.....</i>	19
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9	5.3. ETATS DES ÉCHÉANCES DES DETTES	20
3.1. IMMOBILISATIONS	9	5.4. CHARGES À PAYER	21
3.1. 9		5.5. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIÉES	21
3.1.1. <i>Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail.....</i>	9	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	22
3.1.2. <i>Immobilisations financières</i>	10	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22
3.2. EVALUATION DES STOCKS.....	11	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23
3.3. CRÉANCES ET DETTES	11	6.3. RÉSULTAT FINANCIER & EXCEPTIONNEL.....	23
3.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	6.3.1. <i>Résultat financier.....</i>	23
3.5. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES GÉNÉRAUX	13	6.3.2. <i>Résultat exceptionnel.....</i>	24
3.3.1. <i>Changement de méthode d'évaluation.....</i>	13	6.4. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES.....	24
3.3.2. <i>Changements de méthode de présentation</i>	13	6.4.1. <i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité.....</i>	24
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	14	6.4.1. <i>Fiscalité différée.....</i>	25
4.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	14	<i>Situation fiscale différée</i>	25
<i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	14	6.4.2. <i>Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice.....</i>	25
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES.....	15	7. INFORMATIONS DIVERSES	26
4.3. AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS.....	15	7.1. EFFECTIF DU PERSONNEL SALARIÉ AU 31/12/2018.....	26
4.3.1. <i>Tableau des amortissements</i>	15	7.2. LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (C.I.C.E.)	26
4.3.2. <i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i>	16	7.3. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE.....	27
4.4. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	16	7.4. LISTE DES FILIALES	27
4.5. DÉPRÉCIATION DES STOCKS.....	16	7.5. RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	27
4.6. ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	17	8. ENGAGEMENTS FINANCIERS ..	28
4.7. CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	18	8.1 ENGAGEMENTS DONNÉS.....	28
4.8. DÉPRÉCIATIONS DES CRÉANCES	18	8.2 ENGAGEMENTS REÇUS.....	28
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	19	8.3. ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	29
		8.4. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL	29
		8.4.1. <i>: Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite</i>	29
		8.4.2. <i>- Participation des salariés</i>	30
		8.4.3. <i>- Intéressement des salariés</i>	30

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

GENERALE DE TELEPHONE gère un réseau de boutiques de ventes de produits et de services dans les domaines :

- de la téléphonie mobile,
- des télécommunications,
- de la photo,
- de l'internet
- et du multimédia.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la société a été la suivante :

Un nouveau contrat de distribution a été signé le 18 décembre 2017 avec Orange, applicable dès le 01 janvier 2018 pour une durée de trois ans. En contrepartie des services et produits Orange commercialisés, Générale de téléphone perçoit une rémunération basée sur la commercialisation de quatre types de produits, deux pour l'acquisition de nouveaux clients (Mobile, Home) et deux pour la fidélisation de clients existants (Mobile, Home)

Ce contrat prévoit notamment qu'Orange reste propriétaire du stock de terminaux (mobiles, clefs 3G, Welcome packs) détenus physiquement dans les magasins Générale de téléphone.

Cette nouvelle disposition supprime l'ancienne rémunération d'ajustement ; Orange refacture désormais à Générale de téléphone le montant exact de la vente réalisée en caisse au client final, déduction faite d'une commission sur la vente de terminaux.

Les stocks de terminaux mobiles a été racheté pour sa valeur au 31 décembre 2017 au soir par Orange pour un montant de 28.8m€ HT.

Dans le cadre du litige DNP et de la condamnation prononcée à l'encontre de la société le 28 novembre 2017, les discussions entamées début 2018 avec la partie adverse n'ont pas abouties. Générale de téléphone a réglé le montant de la condamnation à titre exécutoire de 10.6m€ (9,5m€ de principal et 1.1m€ d'intérêts de retard) et a interjeté appel de la décision

Un complément de charge exceptionnelle a été comptabilisé en 2018 à hauteur de 6.3m€ correspondant à la différence entre le montant total payé et le montant qui avait été provisionné dans les comptes au 31 décembre 2017.

La procédure d'appel auprès de la Cour d'appel de Paris suit son cours et devrait aboutir au premier semestre 2019.

Le 11 décembre 2018, Stéphane Richard, Président du groupe Orange a annoncé le principe d'une prime de solidarité dédiée au pouvoir d'achat pour les premiers niveaux de salaire.

Elle profite à l'ensemble des collaborateurs CDI, CDD et alternants présents au 28 décembre 2018 selon les modalités suivantes :

- 1 000€ pour les collaborateurs dont le salaire est inférieur ou égal à 25 000€
- 500€ pour les collaborateurs dont le salaire est compris entre 25 000€ et 30 000€

Cette prime a été versée le 28 décembre 2018 à 1 939 collaborateurs de Générale de téléphone pour un montant de 1 858 500€

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, il est à noter : que le magasin d'Aix en Provence a été cédé et les droits au bail de Toulouse Purpan, Castres, Drancy ont été résiliés.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

3.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels :	1 à 5 ans
- Constructions :	25 ans
- Constructions sur sol d'autrui :	4 à 6 ans
- Matériels et outillages :	1 à 5 ans
- Matériels de transport :	3 à 5 ans
- Agencements, aménagements, installations divers :	6 à 10 ans
- Matériels et mobiliers de bureau :	3 à 10 ans
- Matériels informatiques :	1 à 3 ans

3.1.1. Point particulier sur les fonds de commerce et droits au bail

Les droits au bail et les fonds de commerce sont valorisés en valeur brute à leur coût d'acquisition et sont donc présentés au coût historique excepté ceux apportés par voie d'absorption et valorisés à leur valeur marchande à la date de l'apport.

Lors des années antérieures :

Entre 2011 et 2014

Une évaluation exhaustive de ces actifs a été réalisée en 2011 par des cabinets spécialisés.

Jusqu'en 2014, un échantillon de nos fonds de commerce et droits au bail faisait l'objet d'une nouvelle évaluation par des cabinets d'experts indépendants.

Lorsque la valeur d'expertise était inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation était constituée.

A compter de l'année 2015

Mise en conformité avec la **méthode d'évaluation du Groupe ORANGE** qui est axée sur le principe que les fonds de commerce et droits au bail sont considérés :

- comme des actifs à durée de vie finie,
- amortissables à ce titre linéairement dans le temps,
- avec une valeur résiduelle estimée nulle à la fin du bail.

Ce dernier point s'appuie sur l'observation que les estimations de fonds de commerce et de droits au bail ne peuvent être menées de façon fiable en raison de modalités de sortie de patrimoine aléatoires (résiliation ou cession) et d'une forte volatilité des valeurs observée ces dernières années.

Nota bene : la méthode du Groupe Orange conserve une évaluation par des cabinets spécialisés externes pour les boutiques dites "Premium" (emplacement sur une zone à très forte commercialité), étant précisé que GENERALE DE TELEPHONE ne possède pas cette typologie de magasin dans son parc au 31/12/2018.

L'application de cette méthode conduit à :

- pour les actifs détenus au 31/12/2015, se baser sur la valeur nette comptable au 31/12/2014 comme valeur à amortir sur la durée du bail restant à courir,
- pour les actifs acquis à compter du 01/01/2016 (dont les magasins mobistore, voir 3.1.2) à se baser sur la valeur d'acquisition pour amortir ces actifs sur la durée du bail restant à courir
- pour les fonds de commerce ou droits au bail cessibles au cours de l'année suivante, appliquer une dépréciation complémentaire à l'amortissement calculé sur l'exercice pour constater une valeur nette comptable à 0 €.

Il en ressort au 31/12/2018 :

- une dotation de 5 992 523,06 € pour amortissement des fonds de commerce & droits au bail
- et une dotation de 881 954,42 € pour dépréciation pour fonds cessibles en 2019

3.1.2. Immobilisations financières

Au 31/12/2018, les immobilisations financières sont uniquement constituées des dépôts et cautionnements versés aux bailleurs.

Lorsqu'un magasin a été cédé et que le bailleur tarde pour une raison quelconque à rembourser le dépôt de garantie versé, une provision pour dépréciation est constatée pour couvrir le risque éventuel de non-remboursement.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La règle de dépréciation des stocks en 2018 est la même que celle de l'an passé.

- Pour les stocks de téléphonie (accessoires téléphonie principalement)

Une dépréciation a été calculée en appréciant un risque d'invendus basé sur la faiblesse de rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des ventes.

- Pour les stocks de matières premières & consommables

Une dépréciation a été constatée pour couvrir le risque d'obsolescence en fonction de la rotation des articles et/ou d'une sur-couverture de stock en rapport avec un historique des consommations.

- Pour les travaux photos en cours

Une dépréciation est statistiquement calculée à partir de la date de détention des travaux photos encore en magasin. Cette dépréciation correspond au risque de non retrait définitif des tirages photos par le client.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement dont elles pourraient faire l'objet.

3.4. Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

Les provisions pour risques évaluées à l'arrêté des comptes sont destinées à couvrir des coûts que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation effective demeure incertaine.

Provisions pour charges

La Direction Générale a présenté le 18 septembre 2014 aux élus du Comité d'Entreprise un plan stratégique sur 5 ans nommé "CAP 2020" axé sur la transformation de notre réseau.

Le 15/12/2014, les membres du comité d'entreprise ont émis un avis positif à ce plan.

La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie s'accompagne sur la durée du plan (fin 2019) d'un certain nombre de coûts de transformation dans 4 domaines principaux :

- coûts immobiliers,
- pertes d'exploitation liées aux difficultés de vendre les boutiques (contraintes du marché immobilier),
- frais de personnel pour l'accompagnement des salariés en mobilité,
- autres frais d'accompagnement de la transformation du réseau.

Pour rappel, une provision pour charges de 6 608 000 € avait été comptabilisée au 31/12/2014 pour faire face à ces coûts de transformation.

Au 31/12/2017, la provision pour transformation a été consommée en totalité, elle n'a pas fait l'objet de dotation sur l'exercice.

3.5. Dérogations aux principes généraux

3.3.1. Changement de méthode d'évaluation

Les fonds de commerce et droits au bail n'ont pas fait l'objet d'un changement de méthode d'évaluation (cf. 3.1.1).

3.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	67 500 081	1 010 533		6 879 088	61 631 526
Total 1 Incorporelles	67 500 081	1 010 533	0	6 879 088	61 631 526
Terrains	8 766				8 766
Constructions sur sol propre	166 551	140 211			306 761
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	30 266 518	7 687 539	189 685	5 060 218	33 083 523
Installations techniques, matériels et outillages	2 692 124	67 519	124 972	216 383	2 668 232
Matériel de transport	122 233			20 261	101 971
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 330 942	2 260 144	233 295	4 887 552	10 936 829
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	46 587 134	10 155 413	547 952 249 8	10 184 414	47 106 082
Immobilisations corporelles en cours (1)	654 902	1 724 065	-629 665	0	1 749 302
Total 3 Encours Corporelles	654 902	1 724 065	-629 665	0	1 749 302
Acomptes	708	403 689		404 397	
TOTAL	114 742 825	13 293 700	-81 713	17 467 899	110 486 910

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Dépréciation	Valeur Nette au 31/12/2018
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 383 387	442 726	543 841	3 282 272	231 440	3 050 832
TOTAL	3 383 387	442 726	543 841	3 282 272	231 440	3 050 832

4.3. Amortissements et dépréciations

4.3.1. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire en fonction d'une durée de vie prévue, voir le sous-chapitre 3.1. Immobilisations.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	32 537 920	6 618 669	5 567 368	33 589 222
Total 1	32 537 920	6 618 669	5 567 368	33 589 222
Terrains				
Constructions	135 516	7 968		143 484
Installations générales et agencements	16 789 714	3 763 578	4 270 239	16 283 053
Installations techniques, matériels et outillages	2 162 804	253 320	214 811	2 201 313
Matériel de transport	122 233		20 261	101 971
Matériel de bureau informatique, mobilier	9 792 900	1 835 229	4 583 279	7 044 850
Total 2	29 003 167	5 860 095	9 088 590	25 774 671
TOTAL	61 541 087	12 478 764	14 655 958	59 363 893

4.3.2. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur immos incorporelles	9 609 657	881 954	1 363 576	9 128 035
Provisions sur immos corporelles				
Provisions autres immos financières	213 793	2 072 674	2 055 027	231 440
TOTAL	9 823 450	2 954 628	3 418 603	9 359 475

4.4. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières	973 383	423 173	550 211
Marchandises	7 066 774	1 156 595	5 910 179
Produits finis	168		168
TOTAL	8 040 325	1 579 768	6 460 558

4.5. Dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Prov. pour dépréciation des stocks	2 530 392	1 587 886	2 538 512	1 579 767
TOTAL	2 530 392	1 587 886	2 538 512	1 579 767

4.6. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 81 951 668 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	3 282 272	0	3 282 272
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 282 272		3 282 272
ACTIF CIRCULANT :	78 669 395	78 669 395	0
Clients	19 703 743	19 703 743	
Clients douteux	61 389	61 389	
Personnel et comptes rattachés	50 220	50 220	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	9 063 358	9 063 358	
Groupe et associés	17 244 860	17 244 860	
Débiteurs divers	32 054 472	32 054 472	
Charges constatées d'avance	491 353	491 353	
TOTAL	81 951 667	78 669 395	3 282 272
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.7. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	19 765 132	241 698	19 523 434	24 351 972
Autres créances	58 412 911	87 000	58 325 911	52 292 241
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	78 178 043	328 698	77 849 345	76 644 213

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en K€	2018	2017
Clients sociétés affiliées consolidées en K€	26 579	74 133
TOTAL en K€	26 579	74 133

4.8. Dépréciations des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Clients douteux	262 842	263 591	284 736	241 697
Autres créances	107 000		20 000	87 000
TOTAL	369 842	263 591	304 736	328 697

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2018 :

Les comptes de l'exercice 2018 ont fait apparaître un résultat de – 5 264 630 €.

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour risques

Les provisions pour risques sont composées des risques prud'homaux et autres risques avec des tiers.

5.2.2. Provisions pour charges

Il n'existe plus de provision pour charges relative au plan de restructuration dans les comptes 2018.

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	78 482	78 482		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 853	4 853		
Fournisseurs et comptes rattachés	72 544 630	72 544 630		
Personnel et comptes rattachés	10 063 763	10 063 763		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 797 983	8 797 983		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 037 698	5 037 698		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 595 369	2 595 369		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 369 459	3 369 459		
Groupe et associés	2 487	2 487		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	90 618	90 618		
TOTAL	102 585 342	102 585 342	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.4. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 544 630	76 071 706
Dettes fiscales et sociales	26 494 813	31 106 704
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	78 482	81 469
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	4 853	4 853
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 369 459	646 689
Autres dettes	2 487	18 074 892
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	90 618	23 952
DETTES	102 585 342	50 015 336

5.5. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs d'exploitation sociétés affiliées consolidées	51 161	77 651
Compte-courant d'associé et intérêts courus	17 245	18 064

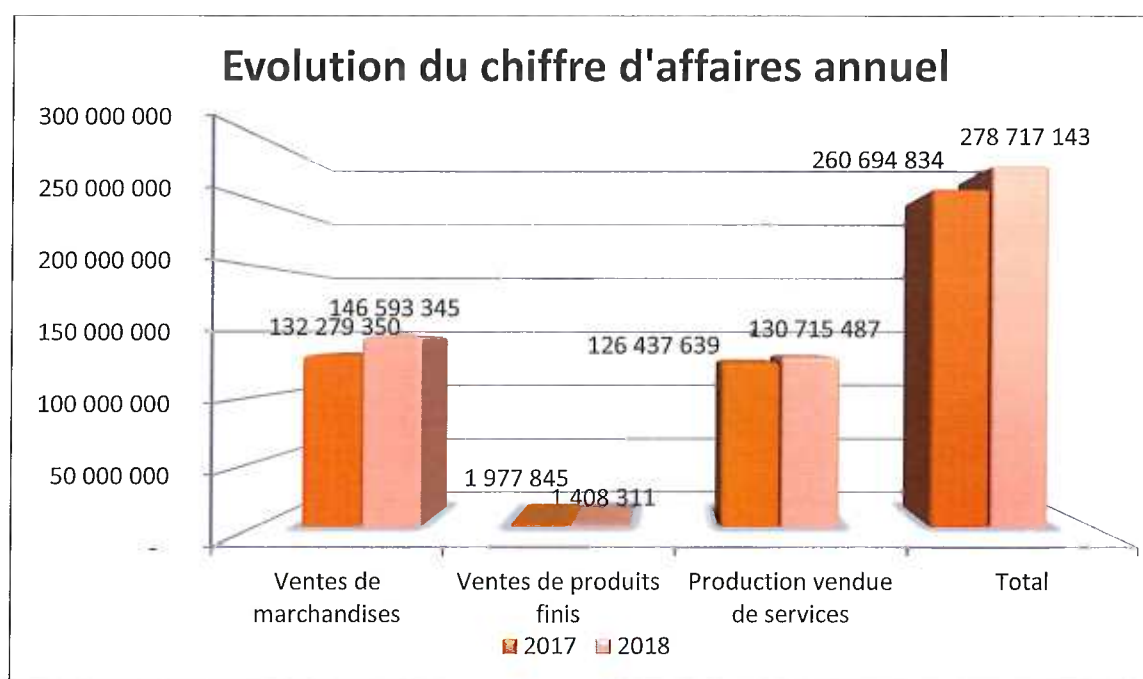
Une convention de trésorerie cash pooling a été mise en place avec le groupe Orange en janvier 2012 via la création d'un compte-courant d'associé.

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	146 593 345		146 593 345	132 279 350
Ventes de produits finis	1 408 311		1 408 311	1 977 845
Production vendue de services	130 715 487		130 715 487	126 437 639
Chiffre d'affaires	278 717 143		278 717 143	260 694 834
%	100,00 %	%	100,00 %	



6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Production stockée	-264	-6 148
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		1 543
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	32 080 952	3 189 203
TOTAL	32 080 688	3 190 746

6.3. Résultat financier & exceptionnel

6.3.1. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -56 473 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	56 473	181 259
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 473	181 247
Différences négatives de change		12
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-56 473	-181 259

6.3.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -16 731 522 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 526 095	14 066 774
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	186 770	1 245 488
Produits exceptionnels sur opérations en capital	302 125	2 409 936
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 037 200	10 411 350
CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 257 618	26 012 422
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 771 488	8 466 120
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	111 101	1 493 800
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	11 375 028	16 052 502
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16 731 522	-11 945 648

6.4. Impôt sur les bénéfices

Générale de Téléphone a signé une convention d'intégration fiscale avec Orange S.A. société tête de groupe d'intégration, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

6.4.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Exercice 2018		
Perte comptable de l'exercice		-5 264 630
1. Réintégrations fiscales		14 003 893
2. Déductions fiscales		10 136 919
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		1 397 656
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		1 397 656

6.4.2. Fiscalité différée

BASES D'IMPOSITION	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Situation fiscale différée			
Différences entre le régime fiscal et le traitement comptable de certains produits ou charges :			
Dépréciation des actifs immobilisés	- 26 477 924	-4 511 708	- 30 989 632
Dépréciation des actifs circulants	-2 530 392	950 625	-1 579 767
Contribution sociale de solidarité	- 349 941	- 255 503	-605 444
Dépréciation des créances clients	-30 218	-25 000	-55 218
Autres provisions pour risques	-68 320	46 055	-22 265
Participation	500 000	-114 443	-614 443
Effort construction	-240 553	-26 877	-267 430
Situation fiscale latente			
Déficits reportables :			
Déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale	-136 194 380		-136 194 380
Moins-value à long terme (1)			
Plus-values en sursis d'imposition :	6 268 037	- 1 059 715	5 208 322
TOTAL	-160 123 691	-4 996 566	165 120 257

(1) Perte du report des moins-values à long terme de 2004 pour 21 200 000 € en raison de la prescription décennale

6.4.3. Impact de la fiscalité différée dans la détermination du résultat fiscal de l'exercice

BASE D'IMPOSITION 2018	Exercice 2018
Perte comptable de l'exercice	-5 264 630
1. Réintégrations fiscales (hors fiscalité différée)	1 881 400
2. Impact fiscalité différée	4 996 566
3. Déductions fiscales (hors fiscalité différée)	-3 010 990
Résultat imposable exercice 2018 :	- 1 397 656

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif du personnel salarié au 31/12/2018

Au 31/12/2018, les effectifs du personnel salarié en Contrat à Durée Indéterminée (C.D.I.) sont de 1 520 personnes décomposés de la façon suivante :

Effectif des salariés en C.D.I. au 31/12/2018	Effectif
Cadres	230
Agents de maîtrise	186
Vendeurs & employés	1 104
TOTAL	1 520

Auxquels s'ajoutent :

- 329 C.D.D.,
- 102 contrats d'apprentissage et 91 contrats de professionnalisation,

Soit un effectif total à la fin de l'exercice de **2 042 salariés**.

7.2. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.)

Conformément aux articles prévus dans notre convention d'intégration fiscale, lorsque le montant de notre C.I.C.E. excède l'impôt dû à Orange S.A., notre maison mère en restitue l'excédent à sa filiale dans les délais identiques à ceux qui auraient été appliqués si la filiale n'avait pas été membre du groupe, à savoir pour le C.I.C.E. millésime 2018, trois ans à compter du 15/04/2018.

Il en résulte dans nos comptes au 31 décembre 2018 une créance de 3 010 990 € (à l'actif - rubrique DEBITEURS DIVERS - compte 467000 : autres comptes débiteurs créditeurs) remboursable par Orange S.A. le 15/04/2022.

Suivi de la créance C.I.C.E. par millésime :

	Montant	Date de restitution
Millésime 2015	2 055 070,00	15/04/2019
Millésime 2016	2 248 427,00	15/04/2020
Millésime 2017	3 131 746,00	15/04/2021
Millésime 2018	3 010 990,00	15/04/2022
	10 446 233,00	

Au niveau du compte de résultat, en application des recommandations du Groupe Orange, le C.I.C.E. a été comptabilisé en déduction des charges de personnel.

7.3. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société ORANGE S.A., 78 rue Olivier de Serres, 75 015 PARIS

7.4. Liste des filiales

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat	Résultat Net
NEANT				

7.5. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

8. Engagements financiers

8.1 Engagements donnés

Engagements donnés	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions solidaires données aux propriétaires des baux cédés	198 549	111 695	86 853	0
Engagements donnés sur les loyers à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	19 750 246	10 838 052	8 912 194	0
Engagements donnés sur les charges locatives à payer jusqu'à la fin de la période triennale en-cours	2 686 786	1 474 388	1 212 398	0
Engagements donnés en matière d'indemnités de fin de carrière	11 534 000			11 534 000
	34 169 581	12 424 135	10 211 445	11 534 000

8.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Néant				
	0	0	0	0

8.3. Engagements de crédit-bail

	Redevances payées en 2018	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Matériel informatique	12 240	12 240	2 040		1
TOTAL	12 240	12 240	2 040		1

8.4. Engagements sur le personnel

8.4.1. : Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

A leur départ en retraite, les salariés de Générale de Téléphone reçoivent une indemnité déterminée selon les dispositions de la Convention Collective nationale des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager.

Cette indemnité est considérée **comme un engagement hors bilan** et n'est pas comptabilisée dans nos comptes sociaux.

Les engagements de retraite de la société font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon une méthode prospective, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite en fonction de la règle d'acquisition des droits fixés par l'accord d'établissement.

Cette évaluation, qui porte sur la totalité du personnel à contrat à durée indéterminée (temps complets, temps partiels), prend en considération les hypothèses suivantes :

- table de mortalité selon la table INSEE 11-13,
- table de turn-over qui fluctue en fonction de plusieurs paramètres (personnel du siège ou des magasins, la tranche d'âge et la catégorie sociale professionnelle),
- âge moyen de début d'activité fixé à 22 ans pour les non-cadres et 24 ans pour les cadres,
- âge de départ à la retraite sur les bases du volontariat et à l'âge légal,
- un taux annuel d'actualisation de 1,75 %, un taux d'augmentation annuelle des salaires de 2,50 % et une inflation à 2,00 %.

Le montant de l'engagement lié aux indemnités de Départ en Retraite est évalué et décomposé au 31 décembre 2018 comme suit :

Hors sénior plan :	7 754 000 €
Sénior plan :	3 780 000 € ⁽¹⁾
Total P.I.D.R. global I.F.R.S. :	11 534 000 €

(1) : Engagement relatif aux temps partiels des séniors suite à l'accord cadre signé par le groupe Orange.

8.4.2.- Participation des salariés

La société a adhéré à l'accord de participation du Groupe Orange avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Du fait de la situation déficitaire de la société GENERALE DE TELEPHONE en 2018 le montant des droits acquis par les salariés est supporté par le Groupe, l'abondement et le forfait social l'étant par la société.

8.4.3. - Intéressement des salariés

En 2013, Générale de Téléphone a signé un accord d'intéressement applicable à compter du 1^{er} juillet 2013.

Cet accord prévoit des versements semestriels sur la base des performances du semestre précédent.

L'intéressement du 2^{ème} semestre 2018 sera versé en 2019, il a été estimé et provisionné au 31 décembre 2018 pour 927 000 € dans le compte 428450 - provision pour intéressement



GENERALE DE TELEPHONE

50 Avenue du Président Wilson

**93210 LA PLAINE SAINT DENIS
FRANCE**